

Service Interacadémique des Examens et  
Concours (SIEC) maison des examens

IDF-2023-12-15-00002

Arrêté portant ouverture des registres  
d'inscription aux épreuves finales du Certificat  
de Formation Générale Session 2024 des  
académies de Créteil, Paris et Versailles

## **Arrêté portant ouverture des registres d'inscription aux épreuves finales du Certificat de Formation Générale Session 2024 des académies de Créteil, Paris et Versailles**

Le directeur du service interacadémique des examens et concours,

**Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles D. 222-9, D. 332-16 et suivants ;

**Vu** l'arrêté du 8 juillet 2010 modifié relatif aux modalités d'attribution du CFG et notamment son article 8;

### **ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>.** – Les registres d'inscription aux épreuves finales du certificat de formation générale de la session 2024 sont ouverts **du lundi 8 janvier 2024 au vendredi 19 janvier 2024**. La préinscription s'effectue en ligne sur l'application CYCLADES.

**Article 2.** – A l'issue de sa préinscription en ligne, chaque candidat individuel doit poster **au plus tard le vendredi 26 janvier 2024** sa confirmation d'inscription datée et signée (le cachet de la poste faisant foi).

**Article 3.** – La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 14 décembre 2023

**Le directeur du service interacadémique des examens et concours**

**Signé**

**Frédéric MULLER**